

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Genas (69740)

### Premier tour

– le 07/06/2020 –

#### Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Elaborer ce Plan Vélo dès 2020 et le doter d'un budget de 30 € / an et par habitant.*

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

Dans les 100 premiers jours du mandat, un grand atelier participatif sera lancé sur le sujet de la mobilité à Genas avec un plan d'action associé.

Plus concrètement nos propositions sur le vélo à Genas sont les suivantes :

En collaboration avec la CCEL et le département du Rhône, nous développerons le réseau de pistes cyclables attendu à Genas, permettant une réelle alternative à la voiture :

- Des pistes où les enfants de 10 ans peuvent circuler seuls sans danger
- Des pistes en continu qui relient les quartiers de Genas entre eux
- Des accès privilégiés aux écoles et aux collèges
- Des accès sécurisés à Meyzieu et au T3, à Chassieu, à St Exupéry et à St Bonnet de Mure
- Des aires de stationnement multiples et adaptées
- Des immeubles équipés de garage à vélos conséquents

Nous proposerons une aide aux Genassiens qui veulent investir dans un vélo électrique. Nous permettrons aux habitants de tester gratuitement ce mode de transport.

Le budget associé à ce plan sera ambitieux avec 40€/habitants.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Dès 2020, nous lancerons l'élaboration d'un plan de déplacement des modes doux en concertation avec toutes les parties prenantes et compétentes. Nous prévoyons sa mise en œuvre sur la durée du mandat.

Celui-ci doit permettre la création d'un réseau de pistes cyclables continues et sécurisées pour :

- connecter les communes voisines (les accès aux lignes de trams, les lycées actuels et futurs, l'aéroport et sa gare)
- relier les quartiers de Genas entre eux, les établissements scolaires, la mairie, les commerces, les centres culturels et sportifs, la ZI Mi-Plaine
- rejoindre des aires multimodales à déployer aux entrées Est et Ouest de la commune.

Afin d'encourager l'utilisation du vélo sur la commune, nous augmenterons le nombre d'aires de stationnement vélos.

Pour permettre aux habitants d'accéder aux modes doux, nous proposerons des aides financières à hauteur de 100€ pour un VAE, vélo biporteur, triporteur, cargo ou pliant.

En outre, nous tenons à respecter la loi LAURE pour toute création ou rénovation des voiries de la commune.

Nous doterons ce plan vélo des moyens à la hauteur de ses ambitions décrites tout au long de ce questionnaire. Il est probable qu'il soit doté d'un budget autour de 30€/an et par habitant, avec les apports de la commune, de la CCEL et de toutes les aides publiques que nous pourrions utiliser (état, département, région, etc...).

L'objectif est de doubler la part de modes doux à Genas, en passant de 4% à 8% à la fin du mandat.

#### Action n°2

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

Notre équipe municipale sera constituée d'un adjoint dédié à la mobilité.

Un comité vélo pourra être constitué une fois par trimestre qui réunira les représentants des associations des usagers, les services techniques de la ville et la CCEL qui est partie prenante dans la création des pistes cyclables.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Un.e adjoint.e à la mobilité sera nommé.e pour assurer le bon déploiement du plan de déplacement des modes doux. Il sera le référent d'un comité vélo regroupant les parties prenantes et compétentes. La fréquence des concertations sera fixée en fonction des besoins avec un minimum de 3 fois par an.

#### Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - traversée Est-Ouest route de Lyon / rue de la République / rue de la Fraternité  
- rue de l'égalité  
- rue Jean Jaurès  
- Itinéraire vers la zone industrielle  
- Rénovation et sécurisation des pistes existantes  
- liaisons sécurisées vers Meyzieu ZI, Chassieu, Manissieux, Saint-Bonnet de Mûre

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

L'objectif de la liste Genas-Ensemble est de proposer une alternative à la voiture individuelle aux habitants de GENAS. Nous prévoyons que tous les quartiers de Genas soient reliés entre eux par un réseau de pistes sécurisées. Dans l'esprit, ce réseau sera conçu pour pouvoir être emprunté en toute sécurité par un enfant de 10 ans circulant seul. En collaboration avec la CCEL, la Métropole de Lyon et le Département du Rhône nous souhaitons travailler sur la création de pistes cyclables vers le tramway T3, l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, Chassieu et saint Bonnet de Mûre. Il est regrettable qu'actuellement il soit impossible pour un Genassien travaillant à Meyzieu Zi, à Saint Priest ou à l'aéroport de s'y rendre en toute sécurité.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Inspire Genas souhaite créer les conditions favorables pour que les habitants de la commune choisissent de se déplacer en modes doux. Le développement d'un réseau de pistes cyclables continues et sécurisées fait partie des priorités de notre plan de déplacement des modes doux. Les tracés seront définis en concertation avec les parties prenantes avec comme objectif de rejoindre les communes voisines ainsi que tous les lieux d'intérêts des habitants de Genas.

#### Action n°4

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Ecoles, marché, collèges, équipements sportifs

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

Comme évoqué au point 3, nous prévoyons que tous les quartiers de Genas soient reliés entre eux par un réseau de pistes sécurisées qui puisse être emprunté en toute sécurité par un enfant de 10 ans circulant seul. Ces liaisons inter- quartiers prendront en compte les écoles, les collèges et les salles de sports. En complément nous installerons des parkings à vélo dans chaque école.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Tous les pôles d'attractivité seront étudiés dans notre plan de déplacement des modes doux pour être reliés via des pistes cyclables.

#### Action n°5

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines Engager une démarche concertée avec les communes de Chassieu, Meyzieu, Manissieux, Saint-Bonnet de Mûre, et l'aéroport Saint-Exupéry.

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

En collaboration avec la CCEL, la Métropole de Lyon et le Département du Rhône nous souhaitons travailler sur la création de pistes cyclables vers le tramway T3, l'aéroport Lyon Saint-Exupéry, Chassieu et Saint Bonnet de Mûre. Il est regrettable qu'actuellement il soit impossible pour un Genassien travaillant à Meyzieu Zi, à Saint Priest ou à l'aéroport de s'y rendre en toute sécurité.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Notre plan de déplacement des modes doux intègre les connexions avec les communes voisines via des pistes cyclables continues et sécurisées, avec comme objectifs de s'interconnecter sur les réseaux existants.

#### Action n°6

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. En particulier vers Meyzieu ZI pour liaison avec le tram T3, et l'aéroport Saint-Exupéry.

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

Le plan vélo du gouvernement pourra faire parti des leviers de financement qui pourront être utilisés pour financer notre programme ambitieux pour le vélo.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Pour encourager l'utilisation de modes doux comme les vélos, nous devons sécuriser les pistes cyclables et les rendre continues. Les réductions de coupures urbaines seront intégrées à la réflexion du plan de déplacement des modes doux. Sa mise en œuvre s'appuiera sur tous les leviers financiers disponibles pour permettre son déploiement comme le fonds national « mobilités actives ».

Nous avons prévu de lancer en concertation avec la commune de Meyzieu pour créer une passerelle permettant de traverser en toute sécurité le rond point reliant la D147 à la D302.

#### Action n°7

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

Dans les 100 premiers jours du mandat, un grand atelier participatif sera lancé sur le sujet de la mobilité à Genas avec un plan d'action associé.

La réalisation d'un plan de circulation sera réalisée dans le cadre de cet atelier.

Aujourd'hui certains quartiers de la ville (par exemple le quartier de Vurey) ne disposent pas de routes d'accès adaptées à la circulation multi-usagers (voiture, vélo piétons) en toute sécurité. De même certaines routes sont actuellement empruntées quotidiennement par de nombreux véhicules alors même qu'elle avait été conçues à l'origine uniquement pour la déserte de lotissements. Notre ambition est de modifier le plan de circulation pour résoudre ces points noirs.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Le plan de circulation de la commune sera étudié dans le cadre de l'élaboration du plan de déplacement des modes doux. Il sera mis à jour le cas échéant pour favoriser l'émergence d'un réseau de pistes cyclables continues et sécurisées sur la commune.

#### Action n°8

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

*Le sas vélo est un aménagement cyclable à part entière et d'une grande utilité pour le cycliste. Il se situe entre le feu tricolore et la ligne pointillée en amont de laquelle doivent s'arrêter les véhicules motorisés. Il permet aux cyclistes d'être mieux visibles des autres usagers de la route, en particulier les poids lourds qui tournent à droite. Il permet aussi aux cyclistes de se repositionner sur la partie gauche de la chaussée pour tourner à gauche sans devoir traverser le flot de voitures en mouvement.*

*Le cédez-le-passage cycliste au feu permet aux cyclistes de passer au feu rouge, en laissant la priorité aux piétons et voitures ayant le feu vert. Les mouvements possibles sont indiqués sur le panneau et concernent généralement le tourne-à-droite.*

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

Des sas vélo seront installées aux niveaux des feux des carrefours rue de la Liberté/rue Rréaux, rue Réaux/avenue de la République, rue Roybet/rue Louis Rey, rue Minjat/rue Jean Jaurès et au feu de la rue de la République.

La possibilité de réaliser les doubles sens cyclables sera un entrant de la refonte du plan de circulation de la ville et pourra être mise en œuvre lorsque les conditions de sécurité seront réunies.

L'exemple de la rue de la Liberté montre que cette solution, pour être mise en œuvre, doit avoir été réfléchi et la largeur de route adaptée pour limiter les risques d'accident.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Lors de l'élaboration du plan de déplacement des modes doux, nous intégrerons des sas vélo aux feux de circulation.

Les double-sens cyclables et cédez-le-passage seront systématiquement étudiés et favorisés sur les voiries qui le permettent.

#### Action n°9

Planter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. L'enquête de Nova7 en juin 2019 a établi que 72 % des cyclistes sont critiques du manque de solutions pour se garer dans la rue, et 66 % à proximité des lieux de loisirs. Une enquête réalisée par La Ville à Vélo auprès de 116 propriétaires d'un vélo-cargo et habitant de la métropole en septembre 2019 a évalué que seul 14 % estiment que les arceaux (quand ils existent et sont disponibles) répondent à leur besoin de stationnement sur voirie.

*Objectif d'ici 2026 : Tripler les arceaux sur la voie publique, en visant les points d'intérêt : commerces et marché, halle des sports, mairie et bibliothèque.*

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

Nous proposons d'augmenter le nombre de places de stationnement de vélo dans Genas notamment dans la rue de la République, sur la place d'Azieu et au niveau des zones d'activité de mi-plaine, Everest Park et Antoine Pinay. Nous proposons aussi de rénover les stationnement qui ne seraient pas aux normes.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Pour encourager l'utilisation des vélos nous prévoyons :

- création d'aires de stationnements sécurisées via des arceaux vélos dans les zones d'attractivité (commerces, marché, mairie, centres culturels et sportifs, établissements scolaires)
- abriter les aires de stationnements lorsque l'espace le permet (les nombres et dimensionnements seront établis avec les parties prenantes et compétentes)

#### **Action n°10**

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

*D'après l'Enquête Déplacements de 2015, 16% des déplacements ont pour motif l'accompagnement, et 6% sont justifiés par des démarches de santé. Ces déplacements sont donc supérieurs en nombre aux déplacements pour se rendre au travail (19%). Or, l'enquête de Nova7 a établi que 92 % des cyclistes disent être préoccupés par les risques de vol ou de dégradation, et 60 % disent renoncer certains trajets à cause de cela. Ces chiffres illustrent le besoin en stationnement sécurisé à proximité des équipements publics, et en particulier les écoles.*

*Objectif d'ici 2026 : Promouvoir activement le programme Alvéole pour développer le stationnement vélo sécurisé dans l'ensemble des écoles et collèges de la commune (<https://programme-alveole.com>)*

#### **Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))**

Nous nous engageons à ce que chaque école soit équipée d'un abri vélo couvert au plus tard à la rentrée 2021-2022.

Nous proposons par ailleurs la création d'abris vélo au complexe Marcel Gonzales ainsi qu'au stade de tennis d'Azieu, à la mairie et à la salle Le Genêts.

#### **Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)**

Nous équiperons tous les établissements scolaires, sportifs et culturels, d'aires de stationnement modes doux sécurisées et abritées. Le dimensionnement sera établi avec les parties prenantes et compétentes.

#### **Action n°11**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

#### **Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))**

Cette mesure sera inscrite dans le Plu dans le cadre d'une prochaine révision de celui-ci.

Chaque nouveau bâtiment communal intégrera des locaux ou abris vélo adaptés.

#### **Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)**

Nous veillerons à inscrire et faire respecter cette obligation sur le PLU et subventionnerons la création de locaux vélos pour les habitats collectifs, sociaux ou copropriétés.

#### **Action n°12**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

#### **Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))**

Nous prévoyons l'achat de vélo électrique par la commune qui pourra être prêtés à des genassiens qui souhaite les essayer avant achat.

Nous utiliserons aussi ces vélos lors d'évènement communaux et les mettrons à disposition d'associations qui souhaiteraient proposer des balades à vélo.

#### **Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)**

Nous mettrons à disposition un parc vélos communale (cargo, pliants, VAE), géré par la mairie, pour permettre aux habitants de la commune de tester ce genre de modes doux avant achat.

Nous proposerons un service de location courte durée pour les habitants qui auraient des besoins ponctuels (travail, ballade, etc...).

Dans un second temps, un service longue durée pourra être envisagé si le besoin est avéré.

#### **Action n°13**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

#### **Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))**

Ces leviers pourront être activés en collaboration avec les directeur/trice des différentes écoles ou dans le cadre des activités périscolaires.

#### **Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)**

Comme décrit précédemment, des aires de stationnement vélos seront installées dans les établissements scolaires de la commune. Le programme « savoir rouler à vélo » sera systématiquement proposé aux écoles pour apprendre aux enfants à rouler à vélo.

#### Action n°14

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

##### **Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))**

Avant de prendre cet engagement, nous souhaitons tout d'abord évaluer le besoin.

Nous nous engageons donc uniquement à étudier cette solution.

##### **Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)**

Nous créerons un parc d'apprentissage pour les petits de 3 à 7 ans, (envisagé dans le Parc Château de Veynes vers le skate park), pour permettre l'apprentissage du vélo et surtout l'utilisation des pistes cyclables et leur signalisation.

#### Action n°15

Donner l'exemple : en tant que maire et élu.e.s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

##### **Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))**

En tant que maire Françoise Bergame circulera autant que possible en vélo.

Par ailleurs plutôt que de réaliser un parcours découverte de la ville de Genas en bus pour l'accueil des nouveaux arrivants, nous proposerons une visite de la ville en vélo électrique avec des charrettes ou des sièges bébé pour les familles.

##### **Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)**

Certain.e.s co-listier.e.s sont d'ores et déjà adeptes des déplacements à vélo et pratiquent même le « vélotaf » pour se rendre au travail.

La maire comme les élu.e.s favoriseront l'utilisation de modes doux quand cela sera possible.

#### Action n°16

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

##### **Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))**

Avant de prendre cette engagement, nous souhaitons tout d'abord évaluer le besoin.

Nous nous engageons donc à étudier cette solution.

##### **Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)**

Nous équiperons la mairie d'un parc vélos (cargo, VAE) pour ses employés municipaux.

Ces moyens seront à disposition pour qu'ils puissent les utiliser quand cela sera possible, en fonction des charges à livrer, des fréquences et distances à couvrir et du personnel nécessaire.

#### Action n°17

Créer une "fête du vélo". pour contribuer à l'instauration d'une culture vélo à Genas.

##### **Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))**

Nous apporterons un soutien logistique à l'association la ville à vélo Genas et aux autres associations en charge de l'organisation de l'évènement.

##### **Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)**

La mairie en lien avec tous les partenaires concernés par le vélo (associations et commerces locaux, etc...), initiera une « fête du vélo » annuelle permettant aux Genassien.ne.s de se balader à vélo dans la commune sur un parcours exclusivement réservé aux modes doux (balisé comme le carnaval). Sous les halles, nous inviterons les partenaires à mettre en place des animations, des ateliers de sensibilisation, de réparation, et une bourse aux modes doux (vélos, trottinettes, skates, rollers, etc..).

#### Action n°18

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

*L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.*

##### **Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))**

La police municipale cadre de ses missions doit faire respecter le code de la route. Elle verbalisera donc logiquement toute ces infractions.

##### **Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)**

La Police Municipale sera sollicitée et diligentée pour faire respecter les lois en vigueur en matière de stationnement ou d'arrêt sur les voies de circulation.

#### Action n°19

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

*Utiliser pour cela les différents canaux de la communication municipale (Genas mag, affichage en ville), pour témoigner notamment de l'avancement du Plan Vélo.*

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

Dès que les pistes cyclables seront en service, nous mettrons en place une communication dans le magazine communal à ce sujet ainsi que des panneaux aux entrées et sorties des pistes cyclables.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Des communications régulières seront effectuées dans le Genas mag pour faire de la pédagogie sur les zones à risques et faire des rappels sur les règles d'usage.

Des sorties à vélo seront initiées dans la commune pour sensibiliser les automobilistes à la sécurité des cyclistes et les cyclistes au bon usage du code de la route.

#### Action n°20

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : atelier mobile d'auto réparation, formation conduite à vélo en ville, essais de vélos à assistance électriques, développement du stationnement vélo en entreprise.

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

De notre point de vue, Ce n'est pas le rôle d'une commune d'inciter financièrement des entreprises pour l'usage du vélo. En revanche, nous pouvons leur proposer un prêt de vélo à assistance électrique pour des animations ou un soutien logistique pour monter des ateliers notamment pour les petites entreprises.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

Accompagner les entreprises de la commune à faire la promotion du vélo est un axe complémentaire de développement des modes doux.

Il existe déjà beaucoup de dispositifs et avantages fiscaux au niveau national pour inciter les entreprises. Par ailleurs, la loi oblige déjà à mettre des stationnements vélos à disposition des salariés.

Au niveau communal l'incitation financière peut se faire à différents niveaux de manière directe ou indirecte :

- Faire bénéficier les entreprises locales de notre label « esprit village » que nous souhaitons mettre en place et ainsi profiter d'avantages fonciers
- Subventionner des associations d'écomobilité ou commerces locaux de vélos pour les faire intervenir dans les entreprises de la commune
- Inviter les salariés à participer aux sorties de sensibilisation à vélo organisées par la commune (sessions sur la pause du midi)
- Donner accès au parc vélos de la commune aux salariés des entreprises locales (essai et location courte durée)
- Faire bénéficier aux salariés des entreprises locales l'aide à l'acquisition d'un vélo (VAE, biporteur, triporteur, cargo ou pliant)

#### Commentaires généraux

#### Benjamin Togni (Genas ensemble (françoise Bergame))

GRAND PROJET GENAS VILLE VELO

En collaboration avec la CCEIL et le département du Rhône, nous développerons le réseau de pistes cyclables attendu à Genas, permettant une réelle alternative à la voiture :

- ☑ Des pistes où les enfants de 10 ans peuvent circuler seuls sans danger
- ☑ Des pistes en continu qui relient les quartiers de Genas entre eux
- ☑ Des accès privilégiés aux écoles et aux collèges
- ☑ Des accès sécurisés à Meyzieu et au T3, à Chassieu, à St Exupéry et à St Bonnet de Mure
- ☑ Des aires de stationnement multiples et adaptées
- ☑ Des immeubles équipés de garage à vélos conséquents

Nous proposerons une aide aux Genassiens qui veulent investir dans un vélo électrique. Nous permettrons aux Genassiens de tester gratuitement ce mode de transport.

#### Nicolas Moitron (INSPIRE GENAS)

La part d'utilisation du vélo est très faible sur la commune (1,6%).

Pour autant les Genassiens ont des attentes fortes d'infrastructures pour basculer vers des modes doux.

22% des travailleurs restent sur la commune mais utilisent pourtant leur voiture pour se déplacer.

Nous avons pour projet de créer un plan de déplacement des modes doux ambitieux avec une part importante réservée aux vélos.

Le rôle de la commune est de créer un cadre qui facilite l'accès aux modes doux (réseau, stationnement, accès aux moyens, entretien, sensibilisation).

Ce plan doit être conçu en intégrant les connexions inter et intra communales pour permettre un maillage pertinent, sécurisé

et facilitant.

Genas doit rester la ville « Nature » plutôt que de devenir la ville « Voiture ».